



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

durée du travail

Question écrite n° 72405

Texte de la question

M. Robert Hue attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les justes et légitimes revendications des personnels hospitaliers qui souhaitent aujourd'hui très largement obtenir la réouverture des négociations sur la réduction du temps de travail. De l'avis majoritaire des personnels, le plan de création, sur trois ans, de 45 000 emplois supplémentaires ne permettra pas d'améliorer la situation de l'hôpital public en accordant aux personnels un juste passage aux 35 heures. Face à l'accord minoritaire signé qui conduit indéniablement selon eux à une aggravation des conditions de travail avec l'annualisation des horaires ainsi qu'à une dégradation du service rendu aux malades par l'accélération des fermetures de lits et de services, les personnels réclament la réouverture des négociations. Il lui demande si elle entend rouvrir les négociations sur la réduction du temps de travail à l'hôpital public et donner les moyens aux personnels d'accomplir dans de meilleures conditions leur précieuse mission.

Données clés

Auteur : [M. Robert Hue](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72405

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2002, page 523